



PROPOSITION D'UN PLAN DE REBOND POUR LES PAYS DE LA LOIRE 2020-2025

RAPPEL

- Demande Région : mesure du Conseil régional à faire remonter pour mi-juin par les différents acteurs économiques membres du Copil Région/OP/Consulaires.
- Demande SGAR : proposition d'un plan de Rebond à mettre en œuvre à court/moyen/long termes avec rationalité et méthode (cf. Business Act du Grand Est).

RESUME DES PROPOSITIONS DES CCI

- **Articulation dans un temps long avec propositions de mesures long/moyen/court termes.**
- **Approche différenciée en fonction des typologies d'entreprises : start up/ mature/croissance...**
- **Privilégier une approche sectorielle par filière.**
- **Différencier les secteurs : ceux qui ont continué à travailler, ceux qui sont durablement à l'arrêt et ceux qui vont reprendre après le confinement.**
- **Pas de précipitation ! CCI France prône par exemple 3 temps pour les mesures à court terme (11 mai - 30 juin / 1 juillet - 31 août / 1 septembre - 31 décembre).**



1- UNE ANALYSE A LONG TERME INDISPENSABLE (POST 2025)

Les CCI ont mené un travail de prospective territoriale « Pays de la Loire 2050 », avec 4 scénarios possibles, mais sans trancher sur celui qui serait souhaitable (ce qui est un choix politique).

Ces scénarios devaient être présentés aux Préfets en CAR, ainsi qu'à l'occasion de la journée « Ma Région 2050 », mais le confinement ne l'a pas permis.

Cette réflexion reste, malgré cela, toujours très valable.

Comme le prévoit la démarche des scénarios prospectifs différenciés, il est clair aujourd'hui que « la main du destin » a provoqué une bifurcation importante réduisant la probabilité de certains scénarios et rendant d'autres bien plus probables que prévus à l'origine.

Une réflexion rapide sur l'impact du Covid-19 sur chacun de ces 4 scénarios serait une bonne base de départ.

Nous pourrions nous appuyer sur le petit groupe d'experts qui avait participé à l'intégralité des travaux, enrichi de nouvelles personnes intéressantes comme, par exemple, Jean-Yves Roux, conseiller diplomatique auprès du Préfet (son prédécesseur faisait partie du groupe prospective), ainsi que des universitaires économistes et sociologues identifiés.

Nous proposons de travailler sur les 6 leviers d'actions identifiés à l'issue de cette démarche (conclusion du 2^{ème} Parlement des entreprises).

- ✓ **Mobilité et infrastructures**
- ✓ **Energie**
- ✓ **Eco-circulaire**
- ✓ **Usage optimisé du numérique**
- ✓ **Eau et biodiversité**
- ✓ **Formation des jeunes, formation tout au long de la vie, et R&D**

Les déclarations des politiques orientent la relance vers une économie décarbonée (cf. propos de Bruno Le Maire) et écologique (cf. propos Christine Morancais). Pour autant, les contingences financières et sociales pourraient conduire à des arbitrages en défaveur de cette transition industrielle et écologique, que les consulaires et de nombreux acteurs locaux ont défendu dans le programme TRIA depuis 2013.

Le travail des Hackatons, (déjà diffusé) menés avec les jeunes qui seront aux affaires en 2050 (envoyé le 23 avril 2020), peut nous permettre de regarder suffisamment loin sans précipiter des décisions qui hypothèqueront l'avenir. Cela afin de répondre à la question « Dans quels Pays de la Loire voulons-nous vivre à terme ! »

Deux points nous semblent déjà se dessiner et sont à approfondir :

- **La sécurisation des chaînes de valeurs** incluant notamment des relocalisations géographiques et la redistribution de la valeur ajoutée entre les acteurs (ex IAA, aérien, ...),
- **Une modification de la relation individuelle** au travail et ses conséquences sur le management (cf. le Travail au XXI siècle d'Alain Supiot).



2- LE TRAVAIL SUR LE MOYEN-TERME (2021-2025)

➤ Analyse des filières :

A la demande de Christelle Morançais, le groupe vision prospective des CCI avait, avec la contribution des pôles associés, **préparé des analyses sur le devenir des principales filières économiques des Pays de la Loire d'ici 2050 : IAA, immobilier/bâtiment, aéronautique, santé**. Nous devions terminer par le maritime nautisme/naval (reporté suite au confinement), ainsi qu'une réflexion plus générale sur le Travail en 2050 (réalisé).

De son côté, EDF avait livré juste avant le confinement une étude assez complète sur la prospective énergétique des Pays de la Loire.

Les analyses sectorielles par filière sont jointes pour les secteurs IAA, immobilier, aérien, **et en cours de finalisation pour la santé et le travail**. Elles sont considérées comme des documents de référence « avant Covid19 ». Les orientations de ces analyses nécessitent une séquence de questionnement au regard des impacts du Covid 19.

Les analyses sectorielles « état des lieux » sur le maritime, le tourisme et les transports terrestres sont à réaliser rapidement.

Cela pourrait se faire avec quelques experts de ces filières et les pôles associés que nous pourrions mobiliser au niveau régional ou national en lien avec les comités stratégiques des filières.

Il nous apparaît inopportun d'étudier dans un premier temps la totalité des filières présentes en Pays de la Loire, et proposons de travailler sur les filières majeures en termes d'emploi et dont l'indice de spécialisation en Pays de la Loire est le plus élevé (éviter la redondance avec les études nationales intéressant les Pays de la Loire en cours).

Dans un second temps, et en fonction des moyens libérés, **d'autres filières d'intérêt ou en devenir pour les Pays de la Loire pourraient être étudiées : automobile, végétal, électronique, textile-chaussures...** Rien n'est figé, les points forts d'hier ne le seront peut-être plus demain, d'autres secteurs peuvent être des secteurs d'avenir à soutenir.



➤ **Analyse des nouvelles tendances de consommation des individus et des entreprises :**

Nous proposons un travail approfondi avec les universitaires économistes, sociologues, géographes, sur base des observations de l'évolution des comportements des clients au bout de la chaîne. Ce sont eux qui vont conditionner la reprise de secteurs entiers de notre économie (ex : aérien, construction bateaux de croisières, ...).

Ce point nous semble un point clef de la démarche !

➤ **Proposition d'appui méthodologique**

La CCI Pays de la Loire se propose d'être mandatée par l'Etat en Région et le Conseil régional pour piloter le recrutement d'un cabinet extérieur spécialisé et cofinancé par les parties (Etat, Région, Fonds structurels, ...).

Un comité de pilotage multi-acteurs serait composé des OP et des consulaires, et une déclinaison par filière associerait les branches et les pôles de compétitivité.

Un espace collaboratif multiacteurs est déjà disponible sous Teams pour servir de base d'animation de la réflexion.

➤ **Livrables**

Plan de rebond pour les Pays de la Loire 2020-2025 :

- **Etude des comportements des consommateurs, individus et entreprises,**
- **Etude des conditions d'adaptation des filières majeures de la Région :** aéronautique, naval (nautisme et naval), industries agro-alimentaires, tourisme littoral, transports terrestres, et santé,
- **Identification des nouvelles filières à accélérer et à consolider, et mesure d'accompagnement**
- ...



3- ENFIN LES MESURES DE COURT-TERME (JUSQU'À FIN 2020)

Pour cela nous pouvons nous reposer utilement sur les réflexions du réseau CCI menées notamment au niveau national.

Une première série assez complète de propositions du réseau des CCI : « Ensemble réussir la reprise, Réussir la relance : ambition partagée pour une relance durable », sont en cours de validation et seront diffusées rapidement.

Pour les CCI de la région Pays de la Loire et **en matière d'investissement**, nous renouvelons les propositions que nous avons faites avant la crise dans le cadre du Contrat d'Avenir et CPER notamment :

- **L'Université CCI de l'apprentissage**, projet multi-sites de modernisation et extension des Centre de Formation des Apprentis (CFA) des CCI des Pays de la Loire,
- **L'Energie du futur** : cf. analyse réalisée pour le compte du Conseil régional « **Etude exploratoire sur l'innovation des filières énergétiques en Pays de la Loire** », notamment le **développement des filières hydrogène** (cfr étude spécifique de la CCIR) et **méthanisation** (cluster Méthatlantique),
- **Les Villages connectés** : projet Objectif rural mentionné dans le Contrat de Territoire de Cordemais (à réactualiser),
- **Les maisons communes des entreprises** pour favoriser la création et le développement des entreprises sur les territoires,
- **D'autres projets spécifiques de CCIT notamment autour de l'énergie** (ORACE, hydrogène au 24H du Mans...) et de **l'économie circulaire** (ADECC, Activ...).

Ce sont tous des chantiers concrets et pragmatiques qui peuvent démarrer rapidement.

En outre, dans leurs catalogue d'offres, les CCI des Pays de la Loire adaptent leurs produits au nouveau contexte avec des produits spécifiques : Dinamic Rebond, Starter Rebond, Soluccio Reprise,...



4- REENGINEERING DES FONDS EUROPÉENS EN RÉGION

Une des sources possibles de financement de ce Plan Rebond PDL et de ses actions est le reengineering des fonds européens notamment suite au déblocage des régimes d'aides :

- les **subventions** peuvent désormais aller **jusqu'à 800K€ par entreprise, toutes aides publiques confondues, pour les moins de 250 salariés,**
- les **taux de cofinancement** sont relevés et peuvent aller **jusqu'à quasiment 100%.**

Il est fortement question que le programme actuel 2014-2020 **soit prolongé de 2 ans** et dotés de ressources supplémentaires (50Md au niveau européen).

Par ailleurs, les contenus décidés avant la crise pour les futurs programmes 2021-2027 doivent être remis en perspective avec la relance, notamment quant à la redynamisation et/ou la relocalisation d'activités productives. **Des soutiens directs aux entreprises redeviennent envisageables (investissements en équipements et matériels, activités productives, nouveaux process ...).**

Enfin, la Commission européenne a présenté en début d'année le projet de Green deal Européen. Elle estime les besoins d'investissements annuels supplémentaires pour répondre à ce Pacte vert de 260 Milliards d'euros, soit 1.5% du PIB 2018. **Les objectifs majeurs déjà actés sont la neutralité carbone en 2050, l'approvisionnement énergétique, un 2^{ème} plan Economie Circulaire, et une Nouvelle Stratégie industrielle verte et numérique, autant d'axes à privilégier dans le Plan de Rebond des Pays de la Loire.**